

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

Blanchiment de l'argent issu des trafics dans des commerces de proximité Question écrite n° 8563

## Texte de la question

M. Patrick Vignal attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics, sur le phénomène des « lessiveuses », des commerces de proximité servant à blanchir l'argent issu des trafics. Si le phénomène est bien connu des municipalités ayant à faire face à d'importants trafics, notamment de drogues, peu d'informations semblent disponibles à l'échelle nationale sur son ampleur, la majorité des études portant avant tout sur les phénomènes « de grande échelle » et sur les flux financiers internationaux. Il lui demande s'il existe des chiffres, réels ou estimés, des montants qui pourraient être en jeu, ainsi que du nombre de cas constatés ou estimés de commerces de proximité ayant une part significative de leur activité liée au blanchiment d'argent issu des trafics.

## Données clés

Auteur: M. Patrick Vignal

Circonscription: Hérault (9e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 8563

**Rubrique :** Crimes, délits et contraventions **Ministère interrogé :** Comptes publics

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 juin 2023, page 5012 Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)